



**Réunion publique
12 juin 2015**

Le village autrement

***Explorer le champ des possibles
pour l'avenir du Village***



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

est une association qui a pour missions :

- **ÉCLAIRER et INFORMER**
les particuliers, les professionnels, et les élus sur des questions de qualité architecturale, urbaine et paysagère.
- **CONSEILLER et AIDER LES MAIRES À LA DÉCISION**
(à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre)

VITROLLES

Conseil architectural et urbain «LE VIEUX VILLAGE AUTREMENT»

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

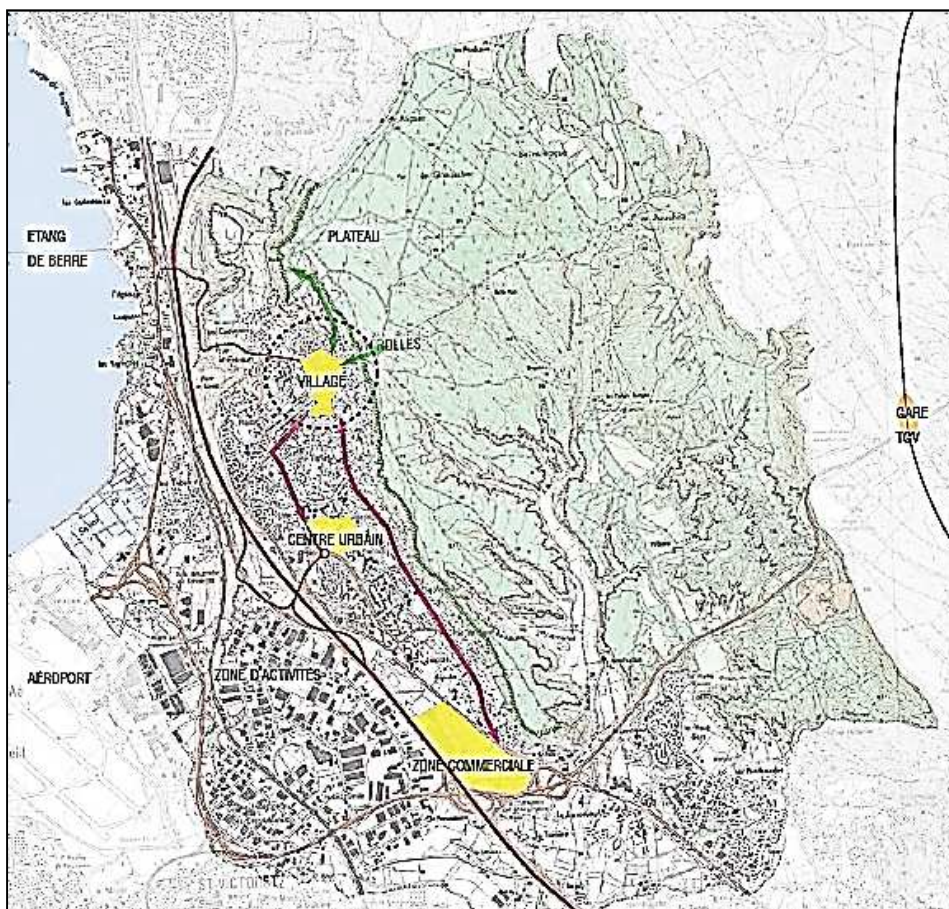
La Ville de Vitrolles veut préserver le patrimoine et l'identité du village tout en s'interrogeant sur ses potentialités d'évolution et de redynamisation.

La Ville de Vitrolles a demandé au CAUE13 de dresser un état des lieux.

Voici un portrait du village

portrait du village

Le village, quel périmètre ?

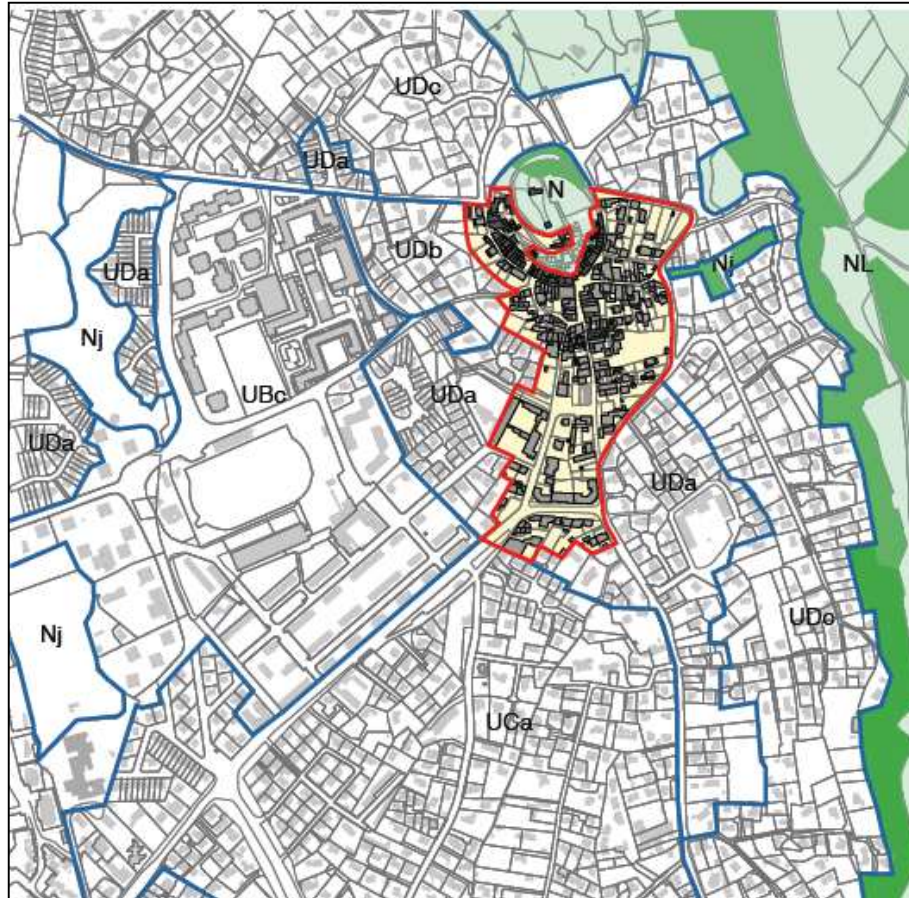


Se poser la question du périmètre du village c'est s'interroger sur la question de la perception du village, visuelle et symbolique à travers le regard et les pratiques des habitants mais aussi celui des gens en transit depuis les grandes infrastructures qui traversent Vitrolles du nord au sud.

Ce constat de déficit d'image s'amplifie depuis les voies de transit où rien ne signale la présence du village qui se détache mal sur le fond de paysage de la falaise du plateau.

portrait du village

Le périmètre historique



Le « vieux » village contenu dans ses remparts dont la limite, très nette, est aujourd'hui dessinée par l'ensemble des rues du Soleil, de l'église et de la Paix.

Puis c'est la forme urbaine du 19ème siècle qui s'est établie le long des rues Camille Pelletan, Goirand, du Vallon des roses, de l'Armistice et l'avenue Jean Jaurès.

portrait du village

Les périmètres de protection



Périmètre ABF

La tour sarrasine est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1929. A ce titre, un périmètre de protection d'un rayon de 500 m est établi.

C'est une servitude d'utilité publique qui est repérée dans les documents du PLU. Dans ce périmètre, qui englobe la majeure partie du village, tout projet de construction architectural est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

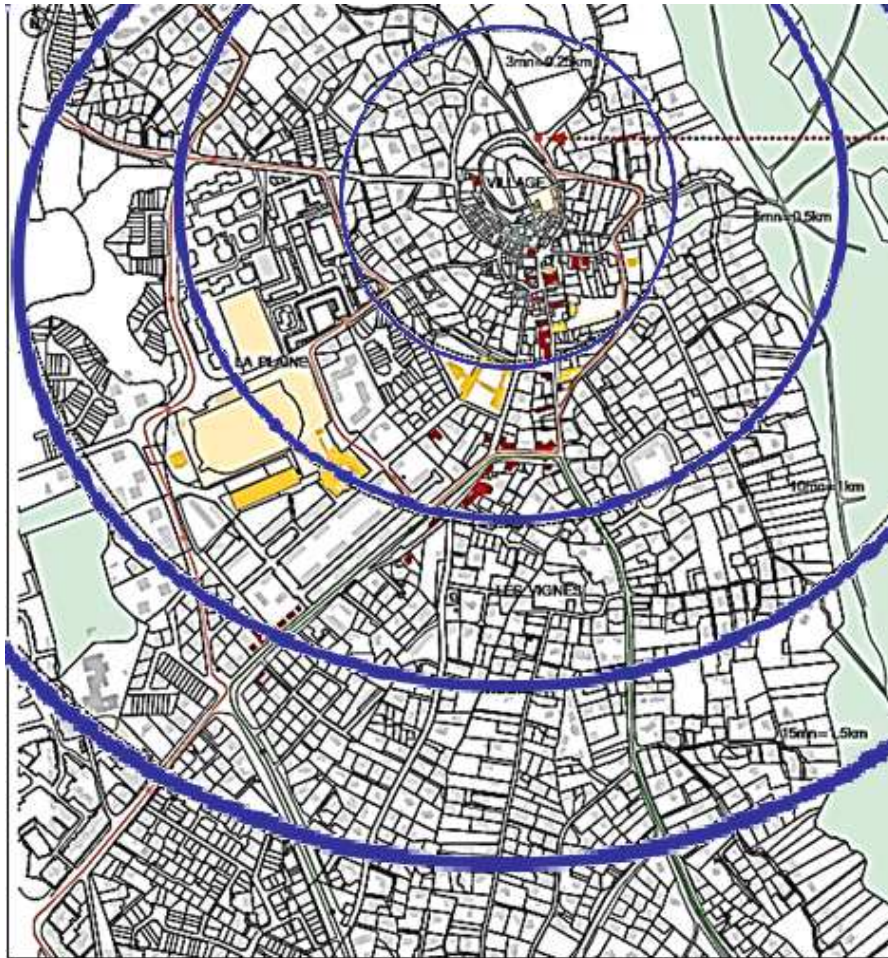
Périmètre PPRN

Le Plan de Prévention des Risques Naturels. Le risque présent dans le périmètre du village est celui des mouvements de terrain et la chute de blocs de pierre.

Le plan définit des périmètres où la construction est réglementée, de l'interdiction totale de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions.

portrait du village

Le périmètre d'usages



1 : 3 mn / 250 m

3 : 10 mn / 1 km

2 : 5 mn / 500 m

4 : 15 mn / 1,5 km

Mode de déplacement doux

On considère qu'au-delà d'un trajet de 10 à 15 min à pied, peu de gens utilisent ce mode de déplacement au profit de l'automobile.

Les équipements publics

Le stade Ladoumègue et la piscine Alex Jany, la MQ du Roucas, le groupe scolaire Victor Martin, la salle Guy Obino, la mairie (Bureau du tourisme + service patrimoine), le théâtre de verdure, le parc Gounelle, le Plateau.

Le village souffre de l'absence d'un espace public d'envergure ; la place de l'Aire ne jouant pas suffisamment le rôle d'espace public fédérateur.

portrait du village

La revitalisation par les commerces

On dénombre aujourd'hui 45 locaux dans le périmètre du village:

- 1 service public «La Poste»
- 4 commerces quotidien (pharmacie, boulangerie, tabac)
- 15 commerces divers (salon de coiffure, fruits et légumes,..)
- 7 restaurants et bars
- 7 activités médicales
- 1 siège d'une SARL
- 10 locaux vacants

Une offre commerciale à repenser :

- il faut produire un effet de masse critique en implantant plusieurs commerces en même temps ;
- il faut choisir des commerçants aguerris, ayant déjà un commerce ailleurs pour assurer leurs revenus le temps de pérenniser leur activité ;
- il faut choisir les commerçants sur la base d'un cahier des charges qualitatif et correspondant aux attentes des habitants.



« Le commerce appelle le commerce »

portrait du village

La circulation

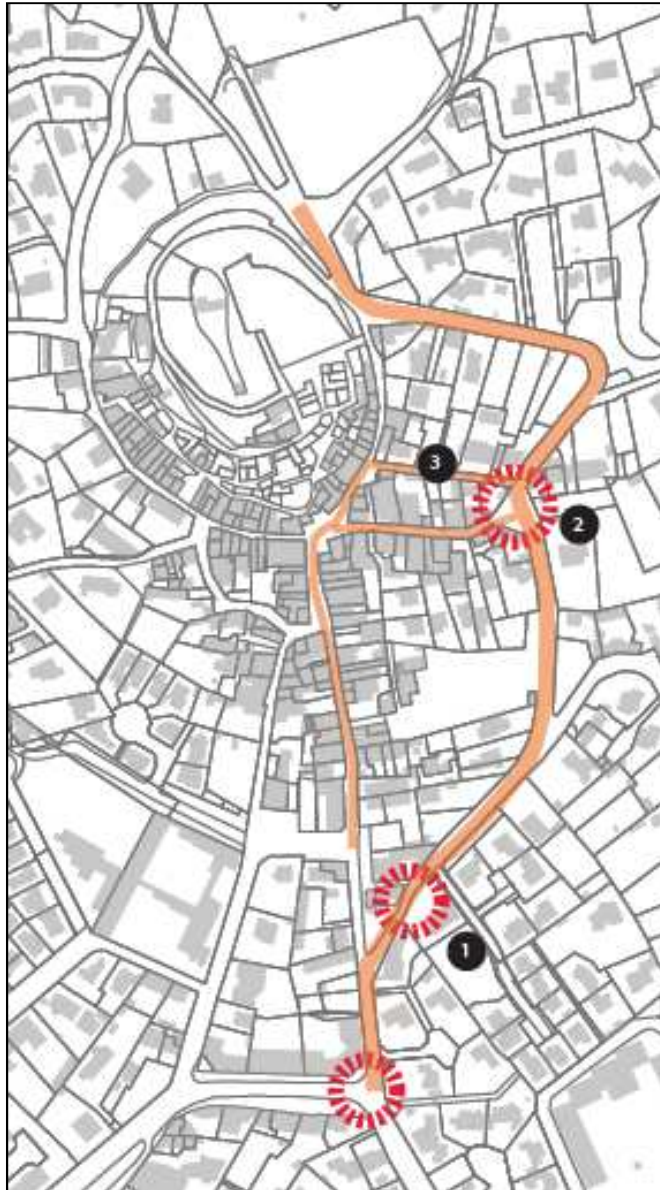
Vers une circulation automobile apaisée ?

La vitesse des véhicules est jugée excessive au village, particulièrement sur l'avenue du Maréchal Joffre et Victor Martin, mais aussi dans la zone de rencontre (limitée à 20km/h), rue Goirand, rue du vallon des roses, place de la République, avenue Camille Pelletan.

Certains habitants en appellent même à une semi piétonisation de ces rues.

Le rétrécissement de l'avenue Maréchal Joffre au droit de la mairie est un sujet systématiquement abordé par les habitants.

On peut trouver une solution dans la prise en compte des lieux de conflits



portrait du village

Le stationnement

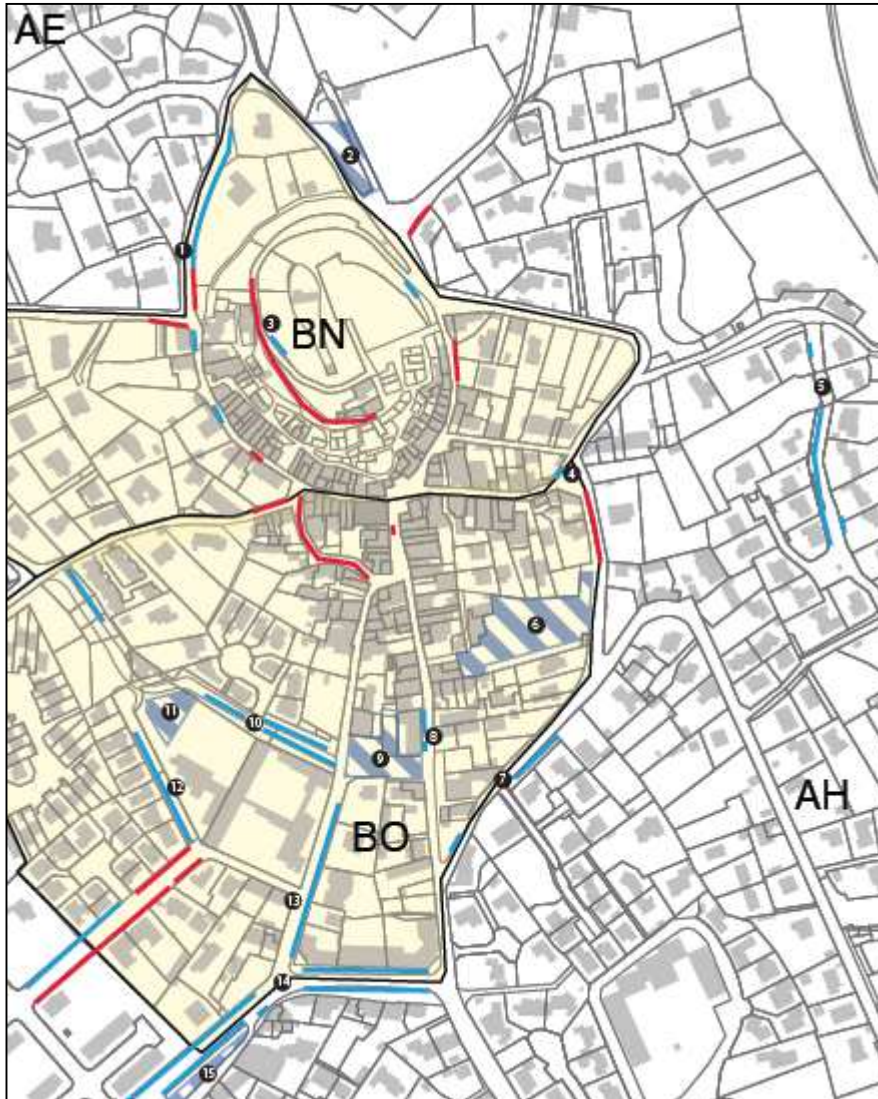
Le stationnement : insuffisance de l'offre ?

Offre existante de stationnements autorisés : 338 places auxquelles s'ajoutent les stationnements sauvages difficiles à dénombrer.

Suivant les chiffres du recensement de l'INSEE qui se base sur le cadastre, on y dénombre 689 logements. A raison de 1.5 places de stationnement par logement = 1033 places.

En considérant arbitrairement que la moitié de ces logements possède déjà un stationnement, cela porte le besoin en stationnement résidentiel estimé au village à : $1033/2 = 516$ places

soit un déficit de 179 places.



portrait du village

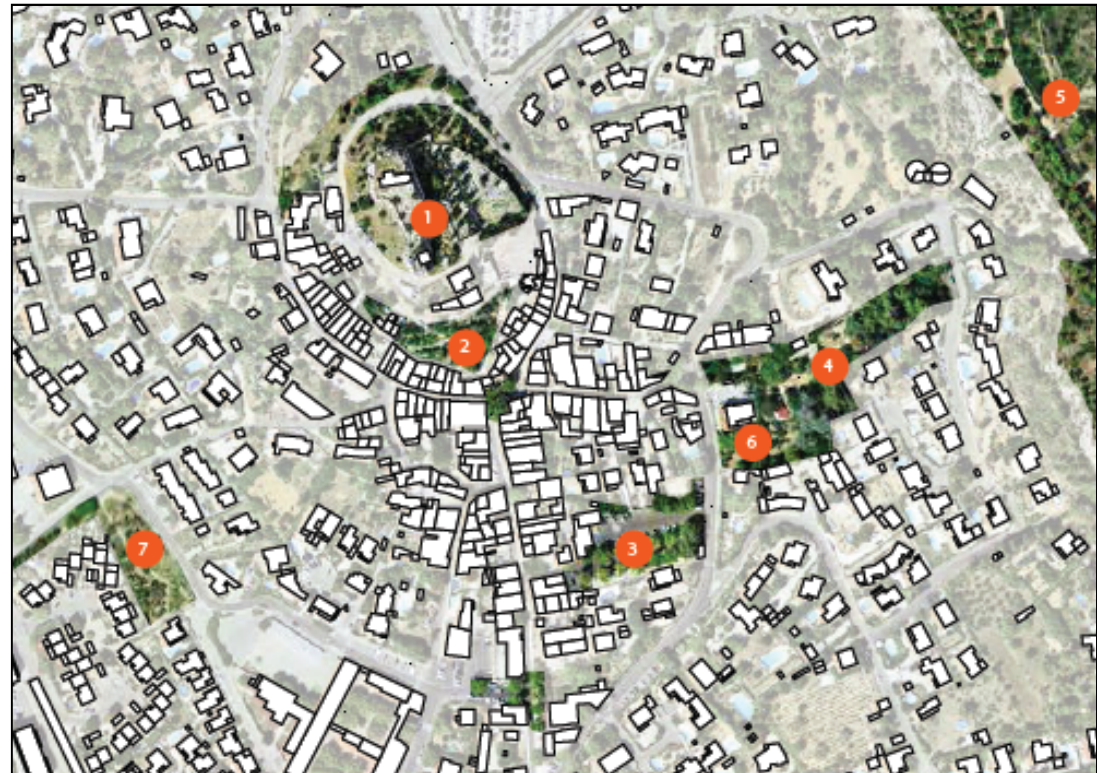
Une forte présence végétale

Le végétal public

Dans son périmètre, le village profite de la présence marquée du végétal public à travers plusieurs lieux emblématiques.

1. le rocher
2. les jardins du portalet
3. la place de l'aire
4. le parc Christine Gounelle
5. le plateau
6. l'ancienne école de filles
7. l'ancienne aire de foulage de l'allée de la Farandole

Ces espaces à forts potentiels mais aux aménagements de qualité variable, participent de l'identité du village et doivent être valorisés.





portrait du village

Une forte présence végétale

Le végétal privé

Le végétal privé, une qualité à maintenir

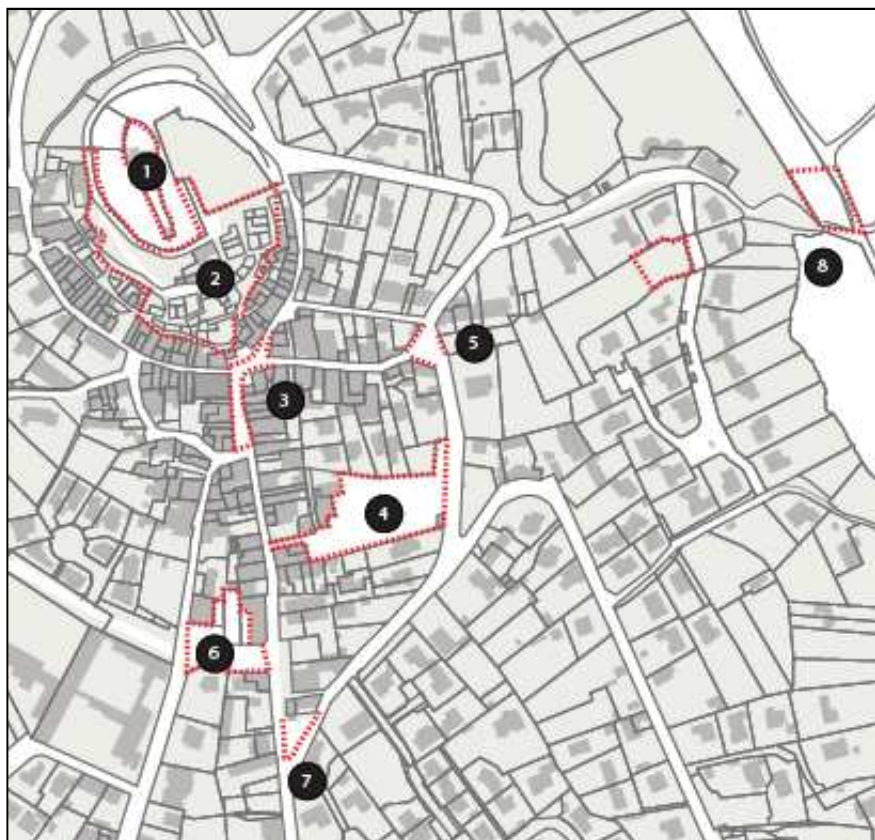
Dépassant d'un mur ou d'une clôture, le végétal privé est très présent au village et maintient l'image d'un village rural au sein d'un quartier vert.

Quelques exemples :

- 1 Jardin à côté de la mairie
- 2 Rue du Soleil
- 3 Rue de l'Armistice
- 4 Jardin avenue Jean Jaurès
- 5 Rue Goirand

portrait du village

Des espaces publics clefs à conforter



1. Belvédère du rocher
2. Les jardins du Portalet au pied du rocher
3. Place de la République
4. Place de l'Aire
5. Place Jules Ferry - entrée du village
6. Rue de la Poste (parking ancien cinéma)
7. Croisement Camille Pelletan/avenue du Maréchal Joffre : entrée du village
8. Le plateau - liaison au village et au belvédère

Synthèse et premières orientations

Belvédère du rocher

un aménagement minimum mais à la hauteur d'un site majeur

Pied du rocher

requalification des délaissés, conforter le terrain, végétaliser

Jardins du Portalet

réaménager, trouver de nouveaux usages et programmation ?

Place de la république

requalification zone de rencontre, ré-ouverture de commerces

Requalifier la voirie du coeur du village

aménager une zone semi piétonne
unité de traitement et hiérarchie

Prolonger la trame verte jusqu'à l'avenue de la Rangue

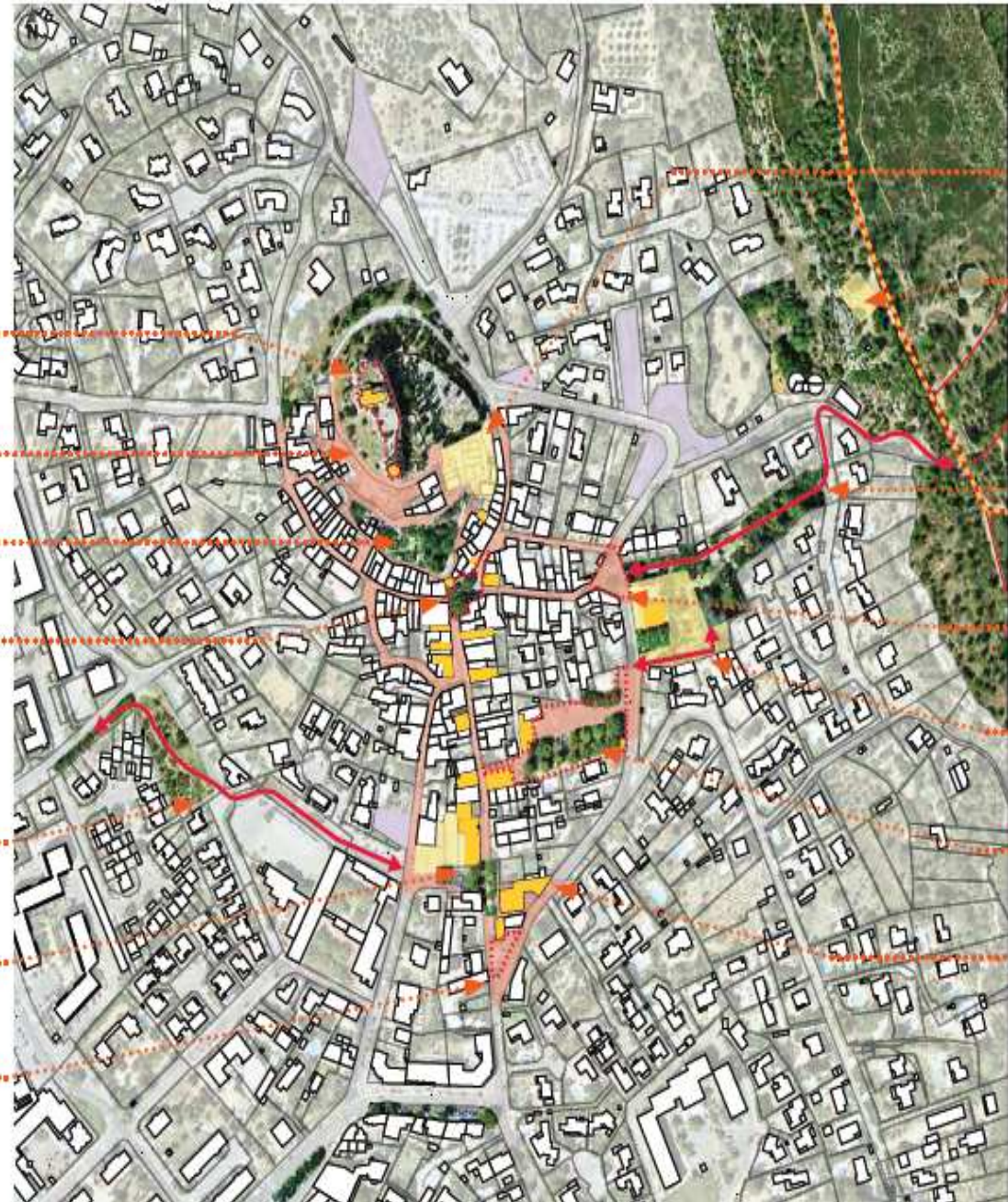
liaison douce village - stade et salle Guy Obino

Arrière de la Poste

un nouveau bâtiment pour finir l'ilot ? stationnements, commerces ?

Aménager le carrefour Pelletan-Joffre

marquer l'entrée sud du village





Le Plateau
aménager un belvédère GR 2013

Le Parc Christine Gounelle, nouvelle porte d'entrée du Plateau
aménager une liaison plateau village en ouvrant l'arrière du parc

Aménager la Place Jules Ferry
assurer sa fonction d'entrée du parc C. Gounelle
apaiser la circulation
marquer l'entrée Est du village (zone de rencontre)

Le site de l'ancienne école de filles
un bâtiment et du foncier communal en position stratégique
à l'interface du parc C. Gounelle et de la place de l'Aire

Aménagement de la Place de l'Aire
une place centrale pour le village
la question des commerces et du stationnement

Apaiser la circulation sur l'avenue du Maréchal Joffre
suppression du rétrécissement (point de conflit)
dispositifs de réduction de la vitesse automobile



***ELABORER UN PROJET
EN CONCERTATION AVEC
LES HABITANTS DU VILLAGE***

PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE

Réalisation du diagnostic :

Un portrait du Village. Ce diagnostic, réalisé par le CAUE13, vient de vous être présenté.

Définition de la stratégie de réaménagement et de dynamisation du Village :

Formuler et définir des grandes orientations à moyen et long terme et choisir des objectifs à atteindre en fonction des **3 enjeux territoriaux identifiés** lors du diagnostic.

La définition de cette stratégie s'effectuera de

- septembre à décembre 2015 pour le 1^{er} enjeu,
- puis de mars 2016 à juin 2016 pour le 2^{ème} enjeu
- et enfin de septembre à décembre 2016 pour le 3^{ème} enjeu.

Elaboration du plan d'actions :

Les actions doivent permettre de répondre aux objectifs fixés dans la stratégie. Pour cela, il est nécessaire d'établir une planification des actions.

La réalisation de cette phase portera sur la période de janvier à juin 2017.

Mise en œuvre des actions :

Il s'agit de mettre en œuvre entre 2017 et 2026 chaque action définie .



Le 1^{er} enjeu territorial portera sur

la place de l'Aire,



l'école de filles



et le parc Gounelle



Le 2^{ème} enjeu territorial portera sur

L'îlot de la Poste



L'entrée sud du Village



La charte
architecturale





Le 3^{ème} enjeu territorial portera sur

La dynamisation économique et touristique du Village

Pistes de réflexion :

- Le village : porte d'entrée dans le capital nature du Plateau
- Les prestations restauration - hébergement au village
- L'organisation de manifestations originales de haute qualité
-
- Etc.

L'équipe municipale souhaite que **LES HABITANTS** soient **ACTEURS DES CHANGEMENTS** de leur quartier en participant à différents ateliers qui auront lieu au Village.

Ateliers Village 2015

Le 1^{er} enjeu territorial : la place de l'Aire, l'école de filles et le parc Gounelle



Le mardi 29 septembre de 18 h 30 à 20 h

Le mardi 27 octobre de 18 h 30 à 20 h

Le mardi 24 novembre de 18 h 30 à 20 h

La synthèse de ces ateliers aura lieu fin janvier 2016.

Modalités d'inscription :

Pour participer aux ateliers, **la pré-inscription est obligatoire.**

Adressez un email à tourisme@ville-vitrolles13.fr en indiquant votre nom, prénom, adresse et coordonnées téléphoniques, la date de l'atelier.

Attention, la pré-inscription ne vous donne pas automatiquement accès aux ateliers. Afin de favoriser le travail de groupe, les ateliers sont limités en nombre de participants. Chacun des participants sera tenu informé de son inscription à l'atelier par courrier ou par email.



**Réunion publique
12 juin 2015**

Le village autrement

***Explorer le champ des possibles
pour l'avenir du Village***